BDDF Opérations

L'ACTION CONCRÈTE DE VOS ÉLUS CFDT

BNP PARIBAS

La page du GPAC Lyon

Représentants Syndicaux :

Stéphane MATA-JULIEN

Audrey GALLAND

Les élus locaux :

Véronique COUDEREAU

Anne-Priscille MAMET

Alice NAOURI

Jean Louis VENIAT

Contact @ :

PARIS IRP CFDT CE GPAC

cfdt.nationale@bnpparibas.com

01 40 14 31 89

LES SUJETS LYONNAIS

➡ **Les élus CFDT ont demandé la prise en charge de l'abonnement « Périphérique Nord-TEO » dans le cadre de la prime de transport**

REFUS. Ce type d'abonnement n'est pas éligible à une prise en charge. Seuls les salariés du secteur privé qui prennent les **transports publics** pour se rendre sur leur lieu de travail peuvent bénéficier du remboursement partiel de ces frais.

➡ **Les élus CFDT ont demandé s'il était normal que les collaborateurs paient les repas lors des formations d'une journée.**

La direction confirme la prise en charge des repas.

Chaque collaborateur règle son repas et en demande le remboursement via NEXT. (RIE ou restaurant pour les sites n'ayant pas accès au RIE).

➡ **Les élus CFDT ont demandé s'il était possible d'allouer quelques heures pour nos Digital Angels.**

REFUS. Il n'y a pas d'heures allouées étant donné que cette fonction est basée sur le volontariat. Néanmoins, certains RD acceptent de libérer du temps pour mener à bien la mission des Digital Angels.

INFORMATION DES ÉLUS

Puis-je reporter mes congés d'une année sur l'autre?

Je dois poser ou épargner, le cas échéant, mes droits à ma disposition avant la fin de l'année en cours. Une souplesse dans la gestion de mes congés m'est offerte : la pose de jours de congés au-delà des soldes disponibles et dans la limite de 5 droits est possible.

Cependant, mes soldes de Congés annuels, RTT salarié et RTT hiérarchie, sont reportés automatiquement et intégrés dans mon solde de congés annuels, dans la limite de 5 droits tous motifs confondus, dans le courant du 1er trimestre de l'année suivante.

Le nombre de droits reportables en fin d'année par l'équipe de gestion administrative , peut être supérieur à 5, si je réponds à certaines conditions. : Vérifier sur ALIS pour le détail des exceptions ou demander à votre élu CFDT de vous apporter son aide.